

panorapresse.ouest-france.fr

éducation. Lors d'un concours de plaidoiries, douze lycéens ont livré des performances d'une grande intensité à l'IUT Ils ont défendu la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen

4-6 minutes

Ils ont défendu la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen

Vendredi, le grand amphithéâtre de l'IUT de Cherbourg a accueilli l'édition annuelle du concours lycéen de plaidoiries, un événement désormais incontournable organisé par l'association locale de la Ligue des droits de l'Homme.

Tant qu'on aura des jeunes comme vous, on peut avoir confiance en l'avenir.

David Arteil

Membre du jury et président du tribunal

Ce fut une édition particulière, marquée à la fois par une qualité exceptionnelle des plaidoiries et par le passage de témoin entre deux présidents : [Jean-Philippe Decroux](#), à la tête de l'association depuis une dizaine d'années et créateur de l'événement, et Axel Dupont, élu en décembre dernier.

Une compétition exigeante

Chaque année depuis 2014, plus de 3 000 lycéens de la [Manche](#) travaillent sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme à travers ce concours. Vendredi après-midi, douze demi-finalistes ont présenté une plaidoirie de 8 minutes devant un amphithéâtre plein, leurs enseignants, leurs familles et un jury composé de magistrats, avocats, institutionnels, professionnels du livre, anciens lauréats et représentants de la LDH. « Vous faites un exercice difficile : vous saisissez de situations douloureuses pour éclairer les valeurs des droits humains », a salué le nouveau président Axel Dupont.

Des larmes et une grande maturité

Les prestations se sont succédé, portant sur des sujets graves : violence infantile, droits des femmes, immigration, précarité menstruelle, exploitation, hôpital public. Parmi les moments les plus marquants, celui d'Eva, dont la plaidoirie « Il vaut mieux être clandestin » retraçait le parcours de sa famille russe, exilée après l'opposition à la guerre en Ukraine. Une intervention bouleversante, qui a tiré des larmes dans l'amphithéâtre. Le jury a toutefois estimé que le texte restait « davantage un témoignage qu'une plaidoirie ». Le passage de Louis, évoquant la violence infantile, a plongé la salle dans un silence total. Suivaient ensuite des thèmes forts tels que le droit des femmes (Léane),

l'immigration (Bahoz), les dérives des écrans (Erik) ou encore la parole des victimes (Astrid).

Le podium 2026

Les finalistes ont été évalués selon les articles des droits humains mobilisés, l'originalité et la difficulté du sujet, la qualité de l'argumentaire, la conviction, l'expression et le respect du temps.

C'est finalement Janelle, du lycée Victor-Grignard, qui a remporté cette édition avec sa plaidoirie « Quand soigner blesse », consacrée aux difficultés de l'hôpital public et au numerus clausus. Un sujet qui la touche particulièrement : « Je veux devenir médecin. Quelqu'un de ma famille n'a pas pu être soigné correctement : c'est ça qui m'a donné la force de défendre ce thème », explique-t-elle, encore émue à l'annonce de son prix, « J'ai failli abandonner en janvier, j'avais perdu la motivation. Mais mon lycée m'a poussée. Pendant la plaidoirie, tout s'est mis en place. Après... je n'y croyais pas. Toute la pression est retombée. » ajoute-t-elle.

La lauréate recevra une invitation au Sénat de la part du sénateur [Sébastien Fagnen](#) et un livre dédié par un ancien médecin hospitalier, auteur de « L'Abécédaire de l'hôpital public ». Elle repartira même avec un trophée.

La deuxième place revient à Eva avec « Plus tard, c'est trop tard » évoquant la liberté d'expression de la jeunesse.

Enfin Jade arrive en troisième position. Elle a dénoncé avec brio la précarité menstruelle avec « Le sang de l'injustice brise le cycle du silence ».

Lors de la délibération, David Arteil, jury et président du tribunal, membre du jury, a salué l'ambition des sujets : "Nous avons parfois été décontenancés par votre audace et votre maturité." Axel Dupont, a rappelé le rôle essentiel de la LDH : « Nous défendons les droits humains sur le terrain. Nous soutenons juridiquement, nous restons vigilants, nous sensibilisons comme aujourd'hui. Voir enseignants et lycéens se saisir de ces sujets, c'est ce qui donne du sens à notre action. »

Les trois lauréats cherbourgeois participeront à la grande finale de la [Manche](#), le samedi 30 mai au lycée agricole de [Coutances](#), aux côtés des finalistes de [Saint-Lô](#), [Granville](#), [Avranches](#) et [Coutances](#), soit seize candidats.

Léa CORBET



À l'IUT de Cherbourg, douze lycéens du Cotentin ont défendu les droits humains lors du concours de plaidoiries. La gagnante, Janelle est la deuxième en partant de la droite. | Léa CORBET